



**L'IRAK : présent tourmenté et avenir hypothéqué.
Ce pays peut-il revenir dans le concert des nations ?**

Mémoire de géopolitique
du Chef de Bataillon Jean-Pierre PERRIN
dans le cadre de l'étude dirigée « Géopolitique du Proche et Moyen-Orient »

Directeur : Monsieur l'Ambassadeur BONNEFOUS

Avril 2001

Fiche de présentation documentaire

1. Titre du Mémoire :

L'Irak : présent tourmenté et avenir hypothéqué. Ce pays peut-il revenir dans le concert des nations ?

2. Nom du fichier : EPERRINJ0404.doc

3. Identité de l'auteur : Chef de bataillon (terre) PERRIN (France).

4. Date de rédaction : Mars 2001

5. Division de l'officier stagiaire : A 6

6. Nature du travail : Mémoire de géopolitique

7. Résumé de synthèse du travail :

Dix ans après la fin de la Guerre du Golfe, l'Irak est toujours au ban de la communauté internationale. Ce pays dont on prédisait l'avenir prometteur, riche de son agriculture, de ses ressources énergétiques, de son eau et de ses hommes, s'enfonce lentement dans le sous-développement. La question cruciale se pose en ces termes : sous l'effet des mesures actuelles, l'Irak peut-il revenir dans le concert des nations ?

On veut le départ de Saddam Hussein, mais l'analyse de ses constantes politiques laisse à penser que ce pays ne peut se passer d'un pouvoir fort. Par ailleurs, l'ambiguïté des objectifs politiques poursuivis par les anglo-saxons peut laisser perplexe quant aux chances et à l'initiative laissées à Bagdad. La sortie de l'impasse dépend surtout du bon vouloir des États-Unis.

8. Mots clés : Irak, embargo, Proche-Orient, politique américaine dans le Golfe, pétrole.

L'Irak

Présent tourmenté et avenir hypothéqué,
ce pays peut-il revenir dans le concert des nations ?

Partie I :

Entre force et faiblesses : la contrainte des constantes
politiques

Partie II :

Une puissance contrariée

Sommaire

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION GENERALE	6
I. ENTRE FORCE ET FAIBLESSES : LA CONTRAINTE DES CONSTANTES POLITIQUES	9
A. L'INSTABILITE POLITIQUE.....	10
1. « L'usine à coups d'états »	10
2. Le parti Baas.....	10
3. Où révoltes et répressions s'enchaînent.....	11
B. LA DIFFICILE UNITE	12
1. Le problème kurde : réalité complexe	13
2. Le problème chiite	15
C. L'ENCERCLEMENT ET L'ISOLEMENT	16
1. Inimitiés et contentieux aux frontières.....	16
2. La Jordanie : une amitié ambiguë.....	18
II. UNE PUISSANCE CONTRARIEE	21
A. UN ETAU TRES ANGLO-SAXON	22
1. Les sanctions internationales.....	22
2. Les mesures unilatérales.....	23
B. LE NATIONALISME IRAKIEN FACE AUX ENJEUX DU PROCHE-ORIENT	25
1. L'enjeu pétrolier	25
2. L'Irak dans le règlement de la question palestinienne	27
C. UN AVENIR INCERTAIN, AUX MAINS DE LA PUISSANCE DOMINANTE	29
1. Le statu quo	29
2. L'éclatement	31
3. La guerre civile	32
CONCLUSION.....	34
BIBLIOGRAPHIE	36

ANNEXES	37
ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE	38
ANNEXE 2 : DONNEES GENERALES SUR LA POPULATION	42
ANNEXE 3 : L'ENJEU DES EAUX DU TIGRE ET DE L'EUPHRATE	44

Introduction générale

L'an 2000 a marqué le 10^{ème} anniversaire de l'invasion du Koweït, qui ouvrit pour l'Irak l'une des décennies les plus noires de son histoire. Jadis en plein essor, riche de ses hommes, de ses fleuves, de son sol fertile et de ses ressources énergétiques, l'Irak à l'avenir prometteur est aujourd'hui un pays ruiné, au ban de la communauté internationale. La paupérisation, jusqu'à l'indigence, gagne sans cesse du terrain. Le système de santé dont bénéficiaient tous les irakiens s'est effondré. Le délitement du tissu social et familial s'accroît. La corruption, autrefois marginale parce que sévèrement combattue, s'est généralisée. Les enfants ne sont plus que 50 % à être scolarisés contre 100 % en 1980. Enfin, le taux de mortalité infantile augmente considérablement. Subissant à la fois les bombardements anglo-américains et les effets cumulatifs de l'embargo international, la population est exsangue.

De fait, dix ans après, la victoire des alliés semble avoir quelque chose d'inachevée. Saddam Hussein est toujours à la tête du pays, et la pérennisation du régime de tutelle internationale assorti de tout un dispositif juridique de résolutions onusiennes accroît chaque jour davantage l'incertitude quant au devenir de l'État irakien et, par conséquent, de la sécurité dans la région. L'avenir de l'Irak conditionne l'avenir du monde arabe moyen-oriental et en même temps celui de l'Europe et de tous les pays industrialisés. Ce constat, nourri par l'actualité de la question irakienne sous l'effet conjugué des dates anniversaire et du changement d'administration américaine, nous a permis de dégager l'interrogation suivante, fondement de notre problématique, à laquelle notre réflexion tentera d'apporter des éléments de réponse :

Sous l'effet des pressions actuelles l'Irak peut-il revenir dans le concert des Nations ?

Avant de développer notre analyse, et bien que l'étude historique ne soit pas l'objet de notre propos, nous voulons faire un bref retour sur le passé récent de l'Irak pour tenter de comprendre comment ce pays a pu quitter la route du progrès rapide sur laquelle il semblait engagé pour en arriver là. Puis nous ferons ensuite état des

hypothèses de travail que tout au long de ce mémoire nous nous efforcerons de vérifier et qui seront autant d'éléments de réponse à notre question centrale, Enfin, après avoir explicité la méthodologie employée dans la recherche d'informations, nous détaillerons le plan du corps de notre développement.

Les malheurs de l'Irak résultent sans doute en partie de sa situation géographique. Pays charnière, constamment convoité par ses voisins turcs ou persans, lieu de passage de toutes les grandes invasions, l'importance de son territoire ne s'est jamais démentie. C'est ainsi qu'au XIX^e siècle la Grande Bretagne voyait la Mésopotamie comme le maillon essentiel de la liaison entre l'Océan Indien et la Méditerranée, et que l'Allemagne rêvait d'atteindre le Golfe Persique par une liaison ferroviaire Berlin - Bassora via Bagdad et Istanbul. Cette importance stratégique s'est encore accrue avec la découverte des gisements pétroliers au début du vingtième siècle. Enfin, au plus fort de la guerre froide, l'Irak n'est plus seulement route des Indes mais devient, dans le cadre du Pacte de Bagdad, un maillon essentiel du système planétaire destiné à enserrer le camp socialiste. Ce n'est qu'au terme d'un long processus, entamé par les rois Hachémites, Fayçal I^{er} et Ghazi I^{er}, et poursuivi jusqu'à la révolution baasiste de 1968 et la nationalisation du pétrole en 1972, que l'Irak devint réellement indépendant. Il put mettre alors la manne pétrolière au service d'un développement méthodique. Les progrès réalisés en matière industrielle, sociale, technologique, scientifique, éducative en firent un pays qui commença à peser d'un poids non négligeable sur la scène arabe et régionale. L'idéal du Baas, servi par l'aspiration de Saddam Hussein à devenir le nouveau Nasser, fit du pays une puissance qui avait incontestablement acquis une audience diplomatique et une influence importante non seulement auprès des Arabes, mais encore auprès des peuples du Tiers-Monde. Sans doute cette montée en puissance d'un nationalisme arabe moderne et indépendant n'a-t-elle pas été du goût de tous ceux qui, parmi les pays occidentaux, entendaient continuer à jouer un rôle prédominant dans la région.

Ces formidables mutations et ces promesses d'avenir marquent un premier coup d'arrêt, jusqu'en 1988, pendant les huit années de guerre contre l'Iran. La défaite de 1991 à l'issue de la guerre du Golfe marque quant à elle le début d'un retour en arrière, ramenant le pays à « l'ère préindustrielle », selon les rapports de l'ONU.

Aiguës par la question centrale de notre problématique et de manière à y apporter une réponse objective et argumentée, nous avons retenu les deux hypothèses de travail suivantes :

- L'Irak, par la nature même de ses constantes politiques, ne peut se passer d'un pouvoir fort.
- L'ambiguïté des objectifs politiques poursuivis par les anglo-saxons hypothèque les chances laissées à Bagdad et prive le pays de l'initiative.

Pour nourrir notre réflexion, amorcée par la lecture des nombreux articles parus dans la presse sur la question irakienne à l'occasion du dixième anniversaire de l'opération « Tempête du désert » et du regain d'intensité des bombardements anglo-américains, nous nous sommes appuyés sur des ouvrages et des dossiers de fond. Ces ouvrages traitent pour partie de l'histoire de la Mésopotamie, pour d'autres de la situation actuelle, d'autres enfin traitent des enjeux politiques et économiques de la région.

Forts de ce travail de recherche d'informations, nous développerons notre analyse en abordant dans un premier temps ce qui, aujourd'hui encore, relève des « constantes de l'histoire moderne de l'Irak »¹. Dans la mesure où nous cherchons à porter un éclairage sur l'avenir, le prisme de l'histoire nous permettra d'observer le présent et de l'expliquer de manière moins descriptive que la simple analyse des cartes, des données sociologiques, économiques ou géophysiques dont nous disposons².

Dans une seconde partie enfin nous étudierons le traitement actuel de la question irakienne par la communauté internationale, avec les scénarii les plus probables d'évolution de la situation, en portant une attention particulière sur l'implication de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

¹ Dulait A. et Thual F, Bagdad 2000. L'avenir géopolitique de l'Irak, Ellipses, 1999.

² Ces données sont fournies en annexes 1 et 2.

I. Entre force et faiblesses : la
contrainte des constantes
politiques

Formé en 1920 avec trois morceaux issus de l'Empire ottoman – les vilayets de Bagdad, de Bassora et de Mossoul - l'Irak est par construction un pays fragile. Avec des populations Kurdes au nord, les Arabes sunnites au centre et chiites au sud, il repose sur des frontières artificielles sur fond de rivalités de voisinage. Sa réalité géographique hétérogène et ancienne est incontestablement facteur de faiblesse. Cette faiblesse relative transparaît à l'analyse des trois constantes politiques majeures que nous avons identifiées et retenues. Ces constantes sont l'instabilité politique, l'unité problématique et l'isolement de l'Irak.

A. L'instabilité politique

1. « L'usine à coups d'états »

L'Irak a toujours été profondément marqué par une grande violence politique. Cette violence politique est à la fois le fruit et la source de l'instabilité politique du pays. De 1932 à 1958 l'instabilité provenait, pour l'essentiel, des milieux militaires. Ceux-ci, emmenés par des officiers nationalistes, ne cessaient de comploter et lutter contre la présence britannique. La Révolution de 1958, dans une grande violence, amena au pouvoir le général Kassem. Le nouveau régime progressiste fut soutenu initialement par une coalition de baasistes, de nassériens, de communistes et de kurdes. Cette coalition ne tarda pas à voler en éclats et l'Irak devint alors, pendant dix ans, une véritable « usine à coups d'états »³. Kassem fut d'abord renversé, en 1963, par une coalition de nassériens et de baasistes. Puis, de 1963 à 1968, le parti Baas fut progressivement éliminé par les frères Aref, dans des soubresauts sanglants. Enfin, à partir de 1968, le Baas parvient à écarter tous ses concurrents et ses rivaux idéologiques. Le général Bakr, cousin de Saddam Hussein, installe alors au pouvoir le parti unique qui depuis gouverne l'Irak.

2. Le parti Baas

Les forces révolutionnaires qui renversèrent la monarchie correspondaient à un mélange de revendications progressistes et nationalistes ce qui explique le clivage opposant les baasistes aux nassériens. Le parti Baas se veut pan arabe. Le différent

³ Rossi P., L'Irak des révoltes, Le Seuil.

entre nassériens et baasistes portait non seulement sur le rôle de l'unité pan arabe mais aussi et surtout sur la place respective de Bagdad et du Caire dans cette unité. Il n'est pas dans nos intentions de faire ici une apologie du régime baasiste, pas plus que nous ne voulons le condamner. Il nous semble cependant capital de donner les traits marquants des principes fondateurs de ce parti pour bien appréhender la réalité irakienne.

L'objectif du parti Baas a toujours été de faire de l'Irak une grande puissance régionale, fondée sur la modernité sociale, la laïcité et la cohabitation des différentes composantes ethniques et confessionnelles du pays. Le Baas proclame en effet que « les Arabes forment une seule nation », et s'il ne fait pas de référence directe à l'Islam dans la Constitution, c'est pour accentuer son caractère laïcisant et montrer son souci de créer un arabisme unitaire, qui refuse aux diverses communautés un quelconque pouvoir politique ou administratif. Incontestablement, le Baas est conscient que les antagonismes internes compromettent l'unité de la nation arabe, sa cohésion et donc sa puissance. Cependant, s'il ne tient pas compte des phénomènes ethnico-religieux, le parti Baas demeure contrôlé par la minorité arabe sunnite du centre de l'Irak, et plus précisément par la famille prise au sens large de Saddam Hussein, qui est originaire de la région de Tikrit. Plus qu'un parti de masse, le Baas est un parti d'encadrement des masses, dont la base sociale est traditionnellement la classe moyenne.

L'opposition, en exil à l'étranger, est localisée sur deux pays. En Grande-Bretagne, où vivent des centaines de milliers d'irakiens et où 80 partis environ sont répertoriés, et en Iran où l'on compte également plusieurs centaines de milliers d'irakiens, en général chiites. A l'origine, nous l'avons dit, le parti Baas comptait des chiites en son sein mais ceux-ci ont progressivement été éliminés, au moins des instances dirigeantes, par des exclusions, des expulsions ou des arrestations. De fait, il n'existe pas d'opposition interne reconnue et organisée au sein du parti. Le Baas dirige le pays depuis 30 ans et les sunnites se sont appropriés le parti. Ils assurent en cela la domination de la minorité sunnite sur l'Irak, domination qui remonte à l'époque ottomane.

3. Où révoltes et répressions s'enchaînent

Le Baas possède des milices lesquelles se surajoutent à la police, à l'armée et aux puissants services secrets. Dans ces conditions les manifestations de contestation

sont peu probables et cependant elles ont lieu. Chaque émeute, quelle que soit la région où elle se déroule, est brutalement réprimée dans le sang. Le Kurdistan, embrasé tantôt par les partisans de son indépendance, tantôt par les querelles intestines de ses chefs ou les enjeux de politique intérieure des pays limitrophes, est le théâtre le plus connu de ces répressions. La région du sud, à majorité chiite, particulièrement en proie à ces turbulences, n'échappe pas non plus au cycle de violence où révoltes et répressions se succèdent.

Force est de constater que c'est cette main de fer, soutenue par le maillage du parti Baas, qui a permis au régime de se maintenir et au pays de survivre aux épreuves de la guerre avec l'Iran et de la guerre du Koweït.

La grande diversité religieuse et humaine de l'Irak, nous le voyons, est source d'instabilité. De même, l'extrême diversité de la société irakienne est-elle porteuse de risques d'implosions. Une grande bourgeoisie d'affaires et les privilégiés du régime y côtoient une classe moyenne laminée et une population en voie de sous-prolétarisation sous les effets de l'embargo. « L'urbanisation rapide, la croissance démographique foudroyante, [...] sont aussi des facteurs aggravants de la crise sociale générale de l'Irak. »⁴ La contestation ne parvient pas à s'exprimer politiquement mais tous les observateurs la perçoivent en latence, si bien que l'on peut dire que, même maîtrisée par le régime, l'instabilité du pays demeure une constante explosive du pays, aujourd'hui comme hier. La question de l'unité est donc cruciale pour l'Irak et forme sa deuxième constante politique.

B. La difficile unité

L'unité du pays pose problème à l'Irak depuis toujours, aussi bien à l'époque du royaume que sous les régimes républicains successifs.

Ce problème concerne en premier lieu les kurdes, situés au nord, et les chiites, concentrés au sud. Dans les deux cas la problématique a évolué dans le sens de la complexité. En effet, les kurdes représentent une population importante de l'Irak⁵ mais ils sont eux-mêmes, et de plus en plus, soumis à des tensions et des oppositions internes. Les chiites, quant à eux, ont largement essaimé dans

⁴ Dulait A. et Thual F, Bagdad 2000. L'avenir géopolitique de l'Irak, Ellipses, 1999.

l'ensemble du pays aussi, même si leur concentration reste forte dans leur bassin naturel de la Basse Mésopotamie, la gestion de leur identité et leur indépendance éventuelle sont beaucoup plus complexes aujourd'hui que dans les années vingt, à la formation de l'Irak.

1. Le problème kurde : réalité complexe

Les kurdes vivent dans les montagnes du nord-est de l'Irak, ainsi que dans les régions du piedmont aux environs de Mossoul et de Kirkouk. Cette population d'environ cinq millions d'âmes est très diversifiée, tant du point de vue sociologique que politique, culturel ou religieux. Sunnites à 70 %, les autres appartiennent à des sectes chiites. Sur le plan linguistique, si la majorité parle le kurmandji, 40 % parlent le sorani et une minorité emploie aussi le dialecte gurani. Sur le plan sociologique il faut distinguer les kurdes des montagnes du nord et ceux du sud. Les premiers ont des structures sociales encore fortement tribalisées tandis que les seconds pratiquent l'agriculture en plaine et se sont sédentarisés. La société kurde est ainsi marquée en son sein par une grande hétérogénéité.

Sur le plan politique, nous pouvons dire schématiquement que les kurmandji correspondent au PDK, traditionnellement favorable à la Turquie. Les sorani sont eux encadrés par l'UPK pro-iranien. A ces deux tendances s'ajoutent les kurdes favorables au PKK sans oublier ceux qui, depuis 1974, jouent la carte de l'intégration à l'Irak. Ces derniers s'inscrivent dans le cadre de l'autonomie que le régime naissant de Saddam Hussein avait alors accordé au Kurdistan. Enfin, l'environnement international joue un rôle considérable dans ce qui fait à la fois l'opposition des kurdes contre Bagdad et leurs divisions internes. Du temps du Shah par exemple, Téhéran soutenait les kurdes pour affaiblir l'Irak avec lequel l'Iran s'opposait sur la délimitation des frontières sur le Chott El Arab. Bagdad pour sa part soutenait en Iran une autre faction kurde dans la région d'Ourmia. Par ailleurs, les kurdes se sont toujours mal entendus avec les autres peuples vivant sur leur territoire tels que les Arméniens ou les chrétiens nestoriens et, source de complexité de tensions supplémentaires, il existe un très fort antagonisme entre les turkmènes et les kurdes.

⁵ Cf. annexe 2.

« Depuis cinquante ans, la problématique kurde est devenue une question fondamentale pour l'Irak, non seulement en raison de l'hétérogénéité ethnique mais aussi parce que le Kurdistan reste une des principales zones pétrolières du pays. »⁶. A cet égard, et en appui de la deuxième partie de notre travail, il est intéressant de noter que la zone d'exclusion aérienne mise en place après la guerre du Golfe ne couvre pas l'ensemble du Kurdistan mais seulement les zones pétrolières des provinces kurdes. Ce Kurdistan du nord sert aussi aux milices du PKK, ce qui a conduit l'armée turque, encadrée par des conseillers israéliens, à régulièrement intervenir au nord du Kurdistan.

Cependant, et comme le note François Thual⁷, il serait simpliste de considérer que l'ensemble du Kurdistan est hostile à Bagdad. L'autonomie accordée aux kurdes par Saddam Hussein a entraîné une bonne partie de la population à accepter définitivement son intégration au sein de la population irakienne. Il faut ici rappeler que, selon l'idéologie du Baas, seule compte la nation irakienne et qu'à ce titre l'origine ethnique, arabe ou turque, et l'appartenance confessionnelle, sunnite ou chiite, sont sensées importer peu.

Le Kurdistan n'est donc en aucun cas un bloc monolithique. C'est une mosaïque de situations sociologiques et politiques très diverses, aux intérêts parfois contradictoires. Notons par exemple que le nord du Kurdistan, contrôlé par le PDK, est la région de tous les trafics avec la Turquie et, par conséquent, une des zones par lesquelles l'embargo est en partie détourné. Cela génère des profits substantiels de par et d'autre de la frontière. Si l'unité de l'Irak venait à voler en éclats, il est plus que probable que les kurdes se lanceraient dans des guerres sanglantes entre les différentes factions. Ces combats fratricides feraient alors sûrement le bonheur des voisins turcs, iraniens et même syriens⁸. « La sécession du Kurdistan irakien ouvrirait la porte à une série de sécessions internes du monde kurde et provoquerait de surcroît le heurt de la Turquie et de l'Iran et donc une déstabilisation générale de la zone dont personne ne peut prévoir l'issue ».⁹

⁶ Dulait A. et Thual F., Bagdad 2000. L'avenir géopolitique de l'Irak, Ellipses, 1999.

⁷ Op. cit.

⁸ La Syrie a toujours soutenu les kurdes pour affaiblir Bagdad et en même temps affaiblir la Turquie.

⁹ Dulait A. et Thual F., Op. cit.

2. Le problème chiite

La question chiite, à l'instar de la question kurde, se pose de façon très complexe pour Bagdad. Pendant la guerre avec l'Iran les chiites furent très sollicités par la contre-offensive iranienne. Téhéran pensait que la solidarité religieuse primerait sur le sentiment national mais il n'en fut rien. Pourtant les chiites irakiens auraient pu nourrir quelques ressentiments à l'égard de leur pays où, bien que majoritaires, ils ont toujours été tenus à l'écart du pouvoir. Pendant la période de domination ottomane les populations chiites ont été considérées par Istanbul avec méfiance et mépris. Au moment de la création de l'Irak les tribus chiites vivaient encore dans un relatif sous-développement, dominés par des chefs sur des principes féodaux, si bien qu'ils ne furent guère associés à la formation du pays. Ils réagirent donc en s'y opposant par une importante révolte. Elle fut noyée dans le sang par l'armée britannique. Les débuts du royaume irakien furent marqués en même temps par la découverte de champs pétrolifères dans cette région. Leur adhésion au Baas, au moment de l'instauration de la République, aurait pu leur y donner accès mais les clans politiques issus de la zone sunnite du pays prirent le contrôle du parti.

Plus récemment, les chiites ont largement émigré à l'intérieur du pays, vers la région de Bagdad et Bagdad est aujourd'hui la première ville chiite du pays. Cela montre assez bien que les difficultés liées à l'indépendance des chiites d'Irak ne se limitent pas à la région sud. Une éventuelle sécession sur une base confessionnelle est inenvisageable dès lors que les chiites sont présents en nombre hors de leur zone traditionnelle et qu'ils sont majoritaires dans le capitale du pays. Où seraient les frontières d'un état chiite indépendant dans ces conditions ? Cet état chiite ne tarderait d'ailleurs pas à tomber entre les mains de l'Iran. Il serait alors, au profit de Téhéran, facteur de déstabilisation non seulement pour le Koweït mais aussi pour l'Arabie Saoudite et pour les Émirats pétroliers du Golfe. En effet, le Hasa, c'est à dire la région de l'Arabie Saoudite débouchant sur le Golfe, est entièrement peuplée de chiites et constitue la principale région pétrolière du pays. « Il y a dans tout le Golfe, que se soit en Iran, dans les Émirats, en Irak ou en Arabie Saoudite un lien géopolitique explosif entre la présence des chiites et la présence des principaux gisements pétroliers. »¹⁰

¹⁰ Thual F., Géopolitique du chiisme, Arléa, 1995.

L'Irak est constitué de diversités aux tendances centrifuges. Sans doute cela explique-t-il qu'il soit aux mains d'un régime fort et centralisateur. De fait, il est raisonnable de penser que les dissidences ne sont pas seulement la conséquence du pouvoir fort, mais que le pouvoir fort en Irak est aussi la conséquence de ces disparités. Quoi qu'il en soit, après les épreuves consécutives aux deux dernières guerres, le pouvoir fort de Bagdad semble être une condition indispensable à la subsistance, dans ses frontières actuelles, d'un Irak écartelé entre deux tendances sécessionnistes.

C. L'encerclement et l'isolement

Il est surprenant de constater que l'Irak, depuis sa création, entretient des relations conflictuelles avec la quasi totalité de ses voisins. La raison profonde tient sans nul doute au caractère artificiel de ses frontières, dans une région fortement imprégnée par la culture nomade. De fait des contentieux territoriaux existent avec pratiquement tous les pays riverains, ce qui fait dire à François Thual et André Dulait¹¹ que l'Irak, indépendamment de son régime, fait figure de pays encerclé.

1. Inimitiés et contentieux aux frontières

Un rapide tour d'horizon des voisins de l'Irak permet de constater que, de la Syrie à l'Arabie Saoudite, en passant par la Turquie, l'Iran et le Koweït, tous ont des griefs contre Bagdad. A l'exception de l'Iran tous ces pays ont pris part à l'opération « Tempête du Désert » ou l'ont soutenue, ce qui en soit suffirait à nourrir le contentieux, mais chacun d'eux à d'autres motifs de discorde avec l'Irak.

La Syrie, ennemi traditionnel, n'a jamais accepté l'annexion de la région de Mossoul. Elle a toujours considérée que cette région devait lui revenir parce que la région des ports syriens constitue le débouché naturel du vilayet de Mossoul. Damas, berceau du parti Baas, accuse par ailleurs Bagdad de s'être éloignée de la doctrine des origines. Enfin, la Syrie et l'Iran cultivent une amitié traditionnelle destinée à contenir l'Irak.

La Turquie est une ancienne puissance coloniale. A ce titre elle a des prétentions sur certains intérêts irakiens. Elle n'a jamais accepté la cession imposée par les anglais

du vilayet de Mossoul, en 1924, et considère que cette région devra lui revenir un jour. La présence de turcophones et de richesses pétrolières dans cette région est d'ailleurs de nature à alimenter ces velléités. Mais la principale source de tensions demeure l'implication de la Turquie dans la question du Kurdistan. Ankara instrumentalise depuis longtemps en effet les différentes factions kurdes du nord de l'Irak à fin de peser de tout son poids sur cette région, mais aussi à des fins de politique intérieure, la Turquie étant également confrontée au problème de la minorité kurde sur son territoire. Plus récemment, profitant de la zone d'exclusion aérienne et au motif de poursuivre les forces du PKK, l'armée turque a pénétré d'une centaine de kilomètres dans le nord de l'Irak et s'y est installée. Enfin, le rapprochement entre Ankara et Israël sur le plan militaire augmente encore la menace aux yeux de Bagdad.

C'est de l'actuel Iran, ennemi héréditaire, que fondaient déjà les menaces sur la Mésopotamie, pendant l'antiquité. Plus récemment, la guerre de 1980 à 1988 vient nous rappeler le lourd contentieux entre les deux pays. Le litige essentiel porte sur la question du Khouzistan, prolongement oriental de la Mésopotamie, faisant partie de l'Irak depuis sa reconquête par Mohammed Reza Shah mais peuplée d'arabes et que Bagdad revendique. Par ailleurs, et pour affaiblir son voisin, Téhéran soutient en permanence la rébellion kurde du nord de l'Irak.

La Mésopotamie méridionale se divise en trois parties¹². Au nord le Khouzistan iranien appelé aussi Arabistan que nous venons d'évoquer. Au centre la Mésopotamie irakienne autour du Chott El Arab, qui se termine par un quasi enclavement de l'Irak, et au sud la partie nord du Koweït. Le semi-enclavement de l'Irak sur la façade du golfe Persique et la possession par le Koweït d'immenses richesses pétrolières suffiraient à expliquer la volonté de Bagdad de contrôler le sud-ouest mésopotamien. A cela il faut rajouter des arguments historiques, le Koweït ayant été occupé puis créé artificiellement par la Grande-Bretagne, laquelle entendait par là contrôler à la fois la Mésopotamie et le golfe Persique. Le retour du Koweït à la « mère patrie » n'a cessé depuis d'être réclamé par Bagdad.

Depuis la fin de la guerre du Golfe les deux pays n'ont plus de relations. Bagdad accuse entre autres le Koweït de pomper du pétrole dans les nappes irakiennes et

¹¹ Op. cit.

¹² Cf., en annexe 1, la carte « des trois Mésopotamies méridionales » par André Dulait et François Thual.

d'encaisser des dommages de guerre exorbitants ; le Koweït sert pour sa part de base aux raids d'aviation anglo-américains et reste persuadé que l'Irak cherchera de nouveau à l'envahir.

L'Arabie Saoudite enfin s'oppose à l'Irak depuis longtemps. Cette opposition est à la fois religieuse et politique. Le régime saoudien repose sur le wahhabisme, mouvement réformateur musulman puritain du XVIII^e siècle. Aussi, dès le début du XIX^e siècle, les saoudiens ont-ils cherché à annexer le sud de l'Irak, en procédant à la conquête des villes saintes chiites et en y détruisant les principaux monuments. Plus récemment, dans la première moitié du siècle, la lutte politique entre Hachémites du Hedjaz et Saoudiens du Nedj pour le contrôle de la péninsule s'est traduite par la victoire des saoudiens. Aujourd'hui, les saoudiens craignent l'expansionnisme irakien et Bagdad perçoit l'Arabie Saoudite comme un régime conservateur réactionnaire, inféodé aux américains dont ils serviraient les desseins impérialistes.

Dans ce tour d'horizon hostile, seule la Jordanie fait figure d'alliée, mais dans des conditions qui appellent à la réserve.

2. La Jordanie : une amitié ambiguë

L'Irak et la Jordanie ont en commun leur lien avec la dynastie des Hachémites. Cette dynastie qui, au début du XX^e siècle, contrôlait encore les villes de Médine, La Mecque, Damas, Jérusalem et Bagdad, n'exerce plus son pouvoir aujourd'hui que sur la Jordanie. Du temps de la monarchie en Irak, les relations entre les deux capitales étaient excellentes, si bien qu'au début de l'année 1958 on envisageait sérieusement la fusion des deux royaumes. La révolution irakienne, avec son régime progressiste vint jeter un froid, alimenté de tensions. C'est sans doute la guerre Iran-Irak qui a permis le resserrement des liens entre Bagdad et Ankara. Le port d'Akaba, en Jordanie, eut une importance vitale pour les approvisionnements irakiens tout au long du conflit. La Guerre du Golfe a confirmé et conforté la Jordanie dans son rôle d'entrepôt de transit, en devenant pour l'Irak une sorte de « voie sacrée ». Cette position s'est révélée source de généreux profits pour la Jordanie et cela est toujours vrai aujourd'hui tant que dure l'embargo. Il s'en suit que les positions sont partagées à Amman quant à la levée des sanctions contre l'Irak !

Par ailleurs, il semble que le rêve Hachémite de contrôler le croissant fertile dont une partie se situe en Irak ne soit pas mort, comme tendent à le prouver certaines déclarations du défunt roi de Jordanie.

Seul moyen de désenclavement pour l'Irak, la Jordanie et lui sont liés par l'histoire et la géographie mais aussi par intérêt et nécessité. Dans une région du monde où, comme un phénomène culturel, les alliances se font et se défont, les relations obligatoires qu'ils entretiennent n'en sont que plus ambiguës.

Les contentieux territoriaux que l'Irak entretient avec ses voisins apparaissent comme insolubles sans revenir sur le principe d'intangibilité des frontières internationalement reconnues. Mais la remise en cause des frontières de l'Irak générerait une instabilité dans la zone plus grande encore que celle qui règne aujourd'hui, si bien qu'à ce jour aucune des grandes puissances influentes au Moyen-Orient n'a d'intérêt à le faire¹³. Ceci nous amène à conclure que l'Irak aura encore matière à se sentir encerclé pendant longtemps, y compris après la fin de son isolement actuel. Ce sentiment d'encerclement est toujours propice à l'avènement ou au maintien d'un pouvoir fort dans le pays.

Au terme de cette partie nous discernons deux conséquences durables de ces constantes qui, immanquablement, conditionnent l'avenir et nous renseignent sur ce que serait l'Irak dans le concert des nations. La première à trait à la nature du régime et la deuxième à ses ambitions.

Ce pays, marqué par un sentiment d'encerclement et d'isolement, hanté par la question de l'unité liée à ses populations hétérogènes, se dotera d'un régime fort sinon autoritaire pour survivre. La transition vers un régime démocratique, souhaitée par les pays occidentaux et en particulier par les Etats-Unis, ne sera pas immédiate. La seule disparition de Saddam Hussein ne sera jamais une condition suffisante.

¹³ L'arrêt des hostilités et la gestion de l'après-Guerre du Golfe montre assez bien que les alliés ont tenu à conforter le pouvoir central de Bagdad. Les Etats-Unis, comme l'O.N.U., se déclarent par ailleurs attachées à l'intégralité territoriale de l'Irak.

Ce pouvoir fort doublé d'animosité envers les voisins, associé aux potentialités de l'Irak en matière énergétique, agricole, hydraulique et humaine pourra toujours entraîner le pays dans la tentation renouvelée de l'expansionnisme.

Il en résulte que la réintégration de l'Irak dans la communauté internationale passe par l'abandon d'exigences trop contraignantes et peu réalistes quant à la nature du régime qui succédera à celui de Saddam Hussein. En contrepartie ce pays restera longtemps encore considéré comme une menace potentielle pour la stabilité régionale et surveillé de près par ceux qui, comme les Etats-Unis aujourd'hui, entendent contrôler la situation au Proche-Orient.

II. Une puissance contrariée

Nous avons étudié précédemment quelques constantes politiques de l'Irak. Ce pays possède tous les atouts pour se hisser au premier rang des puissances régionales mais, paradoxalement, son hétérogénéité menace sans cesse son unité. Situé à la charnière des zones turques et persanes, en froid avec pratiquement tous ses voisins, sa force nourrit ses projets expansionnistes en même temps qu'elle attire les foudres de la communauté internationale. Depuis dix ans, conséquence de sa folle tentative d'annexion du Koweït, l'Irak est sous le coup de mesures de rétorsions. Cet étau très contraignant et controversé, destiné initialement à faire fléchir le régime de Saddam Hussein, conditionne les perspectives d'avenir du pays aussi commencerons nous cette partie par son observation détaillée. Son caractère très anglo-saxon nous amènera, avant d'envisager les scénarii d'évolution possibles, à nous interroger sur la réalité des objectifs politiques poursuivis par la puissance américaine à la lumière des enjeux que l'Irak représente au Proche-Orient.

A. Un étau très anglo-saxon

Il serait possible de classer les mesures à l'encontre de l'Irak en deux catégories : celles dont le fondement légal n'est pas contesté et celles dont la légalité est discutée. Nous les aborderons cependant différemment, en traitant d'abord celles qui sont mises en œuvre par l'ensemble de la communauté internationale puis celles exclusivement américaines ou anglo-américaines.

1. Les sanctions internationales

Depuis le 2 août 1990, date de l'occupation du Koweït par les troupes irakiennes, le Conseil de sécurité des Nations Unies a voté près d'une vingtaine de résolutions, la première ayant été votée le soir même du 2 août, mais les résolutions fondatrices de la conjoncture actuelle sont les suivantes : la 661 du 6 août 1990, la 687 du 3 avril 1991, la 986 du 14 avril 1996 et la 1154 du 2 mars 1998. Notons qu'elles affirment toutes « l'intégrité territoriale de l'Irak » .

La résolution 661 impose un embargo strict sur l'Irak pour le forcer à se retirer du Koweït, elle se place dans le cadre du chapitre VII de la Charte impliquant le recours à la force et crée l'UNSCOM, comité chargé de contrôler l'embargo.

La résolution 687 est celle qui officiellement a mis un terme à la guerre et peut être présentée comme un accord de cessez-le-feu entre l'ONU et l'Irak. C'est la résolution la plus sévère jamais votée par le Conseil de sécurité. Elle prévoit la destruction du potentiel militaire, son contrôle sur le long terme, exige que l'Irak prouve ses intentions pacifiques à l'égard de ses voisins et considère le désarmement de l'Irak comme un pas vers le désarmement du Proche-Orient. Le dernier point est remarquable et ne plait pas aux Etats-Unis car il touche directement Israël.

La résolution 986, est celle appelée « pétrole contre nourriture ». Dans la pratique, le produit des ventes de pétrole est déposé sur un compte spécial géré par l'ONU, et l'allocation des sommes est révélatrice de la mise sous tutelle de l'Irak¹⁴. Indiscutablement, de nombreux pays ont intérêt à voir perdurer ces mesures qui contrôlent la production et procurent encore d'énormes compensations pour dommages de guerre.

La résolution 1154 de mars 1998, votée à la suite de la crise de février, soulève par son ambiguïté la question de savoir si elle autorise le recours à la force par les anglo-saxons dans le cas où ces derniers jugent que l'Irak a violé le mémorandum Annan-Aziz. Elle nous amène à traiter des mesures plus unilatérales.

2. Les mesures unilatérales

Nous classons dans cette catégorie les mesures relatives aux zones d'exclusion aérienne (ZEA) et à « l'Irak Liberation Act ». Certes, les deux ZEZ (nord et sud) ont été créées conjointement par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France peu après la fin de la guerre du Golfe en 1991, mais la France s'est retirée complètement de cette opération en 1998. Les ZEA, dont le fondement légal est ambigu, et les opérations destinées à leur application, sont donc désormais spécifiquement anglo-saxonnes.

Des patrouilles américaines et britanniques ont lieu quotidiennement pour « protéger » ces zones. Du côté britannique, la vingtaine d'appareils est répartie

¹⁴ L'argent de ce compte est réparti comme suit :

- 53 % pour les importations humanitaires,
- 13 % pour le gouvernement du nord, sous contrôle anglo-américain,
- 30 % pour les compensations des dommages de guerre,
- 4 % pour le fonctionnement des organismes onusiens.

entre Inçirlik (Sud-Est anatolien), le Koweït et l'Arabie Saoudite. Les Etats-Unis ont eux plus de 200 avions basés dans le golfe arabo-persique et en Turquie.

Concernant la ZEA nord, destinée initialement à la protection des populations kurdes, la France s'est retirée de l'opération en 1996 parce que « la mission de cette opération a changé, ce qui l'a dépourvue de ses aspects humanitaires. » La ZEA sud a pour sa part été imposée en avril 1992 au sud du 32^e parallèle pour protéger les chiites qui se sont révoltés contre le régime de Bagdad. Cette zone incluait au début les marches de Basra, deuxième ville irakienne, mais à la fin de 1996 elle a été étendue, par décision américaine, jusqu'au 33^e parallèle, couvrant ainsi le tiers de l'Irak. La France a refusé d'étendre ses patrouilles à cette nouvelle portion du territoire irakien. Au lendemain de l'opération « Renard du désert », commencée en décembre 1998, la France s'est entièrement retirée de la surveillance de la ZEA initiale. Depuis, les bombardements anglo-américains sont quasi quotidiens.

Au chapitre des mesures unilatérales il convient de rajouter aux ZEA l' « Irak Liberation Act », voté par le congrès américain à la fin de l'été 1998. Il consacre 97 millions de dollars pour aider l'opposition irakienne à renverser Saddam Hussein.

Ce point sur les sanctions met en relief la très forte responsabilité américaine dans leur définition et leur mise en œuvre. Il est alors légitime de poser la question suivante : cette lente exténuation de L'Irak a-t-elle pour simple objectif d'évincer Saddam Hussein et son régime ou s'agit-il de faire régner un ordre nouveau au Moyen-Orient, en éradiquant les « fortes têtes » qui ont des velléités d'indépendance nationale et, qui plus est, pourraient peser sur le marché mondial du pétrole, notamment en augmentant leurs fournitures et en faisant ainsi baisser significativement les cours ?

C'est ce que nous développons ci-après, à la lumière des conditions qui ont prévalu au déclenchement de la guerre du Golfe et de la question israélo-palestinienne.

B. Le nationalisme irakien face aux enjeux du Proche-Orient

Force est de constater que les Etats-Unis, à en juger par leur poids dans le domaine des sanctions, se sont appropriés la question irakienne. Sans doute l'hyperpuissance américaine peut elle se permettre de vouloir imposer partout une « pax americana » mais il n'en demeure pas moins que ce n'est sûrement pas sans raisons particulières qu'elle le fait avec autant d'acharnement dans cette région du monde. Pourquoi, selon l'expression même de Madame Madeleine Albright, les Etats-Unis veulent-ils maintenir l'Irak dans sa « boîte stratégique » ? Il nous semble que la réponse se trouve dans les deux enjeux particuliers que sont le pétrole et le règlement du conflit israélo-arabe.

1. L'enjeu pétrolier

On ne peut comprendre la question irakienne, et donc ses possibilités d'évolution, sans l'éclairage des enjeux pétroliers qui la sous-tendent. Les prétentions du régime irakien en matière de pétrole (nationalisation d'abord et production ensuite) ont toujours été contraires aux intérêts anglo-américains et un simple rappel historique suffit à le montrer.

Le premier gisement irakien est exploré à Baba Gurgur en 1927 par la Turkish Petroleum Company (TPC), fondée par la Grande-Bretagne. Deux ans plus tard, la TPC devient l'Irak Petroleum Company (IPC), toujours dominée par les sociétés anglo-saxonnes (British Petroleum, Shell, Esso...) auxquelles s'est associé la Compagnie française des pétroles. En 1952, après toute une série d'accords, l'IPC a la concession de la majeure partie des champs pétrolifères en Irak, le gouvernement irakien n'a pratiquement aucun droit de regard sur la politique suivie et touche simplement des royalties calculées au plus bas. En 1951, lorsque Mossadegh nationalise le pétrole en Iran, son initiative est suivie avec beaucoup d'intérêt par les dirigeants arabes. En Irak, Kassem puis les frères Aref créent la Compagnie Nationale Irakienne du Pétrole (INOC) mais les négociations avec l'IPC échouent en 1964 et 1965. Chaque fois qu'un gouvernement menace les consortiums anglo-saxons de nationalisation il s'entend dire en substance : Vous voulez nationaliser,

faites-le. Nous nous retirons mais vous serez incapables de forer, d'extraire, de raffiner et de commercialiser.

En 1968, lorsque le Baas arrive au pouvoir, il décide de donner au pays les capacités techniques, administratives et humaines qui sont nécessaires pour réussir une nationalisation, et c'est Saddam Hussein, alors numéro deux du régime, qui se voit confier cette mission. Il réussira¹⁵ grâce au soutien de la Russie, de pays de l'Est, et de la France¹⁶. L'histoire n'explique pas tout mais permet en partie de comprendre la rancune que les anglo-saxons peuvent entretenir dans ce domaine à l'encontre de Saddam Hussein et leurs divergences avec la politique française en la matière.

Les prétentions irakiennes en matière de production ont été à l'origine d'un conflit d'intérêts plus récent et sans doute plus préjudiciable encore à l'équilibre imposé par les anglo-saxons. Au sortir de la guerre avec l'Iran, en 1988, l'Irak calcule que, pour maintenir un niveau de développement suffisant et rembourser ses dettes, il lui faut exporter pour une vingtaine de milliards de dollars au moins. Il est le deuxième producteur de l'OPEP avec une capacité de 4 millions de barils par jour. Mais son quota en 1989 est fixé par l'OPEP à 2,260 millions de barils par jour ce qui représente un revenu annuel de moins de 15 milliards de dollars compte tenu du cours moyen du baril, à 17, 3 dollars. A titre de comparaison, l'Arabie Saoudite, trois fois moins peuplée, et le Koweït (moins de sept cent mille citoyens) encaissent respectivement 26 et 11 milliards de dollars. Toute la stratégie de l'Irak consiste alors à faire monter les cours et augmenter sa production pour profiter des dividendes de la paix mais ses anciens alliés, que sa puissance effraie, refusent de jouer le jeu. Le Koweït et l'Arabie Saoudite augmentent leur production et le cours s'effondre. « Chaque fois que le prix de référence baisse d'un dollar, l'Irak perd un milliard de dollars par an. »¹⁷ A l'évidence, Riad et Koweït City imposent une politique des prix bas fixée par les Etats-Unis en application de leur seule stratégie pétrolière. La période 1989-90 correspond au désengagement de l'Union-Soviétique dans cette partie du monde. L'hégémonie américaine dans cette zone stratégique et le contrôle

¹⁵ L'Irak Petroleum Company est nationalisée le 1^{er} juin 1972.

¹⁶ En 1969, la société russe Machinexport s'engage par accord avec l'INOC à lui fournir l'équipement, l'appareillage et la compétence nécessaires à la formation de techniciens. L'entreprise Hongroise Chimocomplex assure le forage des puits de Roumaïla. L'Institut Français du Pétrole enfin crée un laboratoire de forage et un centre de formation d'experts et de techniciens à Bassora.

¹⁷ Saint-Prot Ch., Histoire de l'Irak de Summer à Saddam Hussein, Ellipses, 1999.

des ressources pétrolières semble à portée de main. Seul l'Irak nationaliste constitue une entrave au projet de Washington. De toute évidence on peut voir là la cause majeure de la Guerre du Golfe tant il est manifeste aujourd'hui que l'Irak, en envahissant le Koweït, s'est laissé prendre au piège.

Si l'Irak n'était pas le deuxième détenteur des réserves mondiales, il est probable que les ambitions diplomatiques et politiques formulées par le parti Baas n'auraient pas attiré pareille réaction des puissances occidentales au premier rang desquelles les Etats-Unis.

En 1991, lors de l'opération « Tempête du désert », les alliés occidentaux ont délibérément choisi de consolider le pouvoir de Saddam Hussein, qui venait pourtant d'être battu militairement. Faisant cela ils ont joué la carte de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Irak. Envisager un jour une partition de l'Irak à des fins purement pétrolières est certainement ouvrir la boîte de Pandore qui précipiterait l'ensemble du monde arabe, l'Iran et la Turquie, c'est à dire tout le Moyen-Orient traditionnel, dans un trou noir dans lequel l'Europe et son économie seraient vite aspirées. Aussi le statu quo, avec le strict contrôle des ressources pétrolières irakiennes qui en découle, offre-t-il des avantages non négligeables dans la stratégie américaine.

2. L'Irak dans le règlement de la question palestinienne

Dans une de ses recherches Monsieur Élie Kheir, du CIRPES, soutient qu'il existe un lien concret entre le théâtre d'interaction du Golfe et celui du Proche-Orient. Il vérifie ce lien à chaque étape depuis 1973 :

- En octobre 1973, les pays arabes exportateurs de pétrole ont entrepris un boycott contre les pays qu'ils considéraient alignés sur les positions d'Israël. Le soutien américain, israélien et iranien à la révolte kurde de 1972-75 visait à déstabiliser et par le fait même empêcher l'Irak de jouer un rôle significatif dans le conflit israélo-arabe.
- Les accord de Camp David, en 1978, ont provoqué une mise en quarantaine de l'Egypte, y compris par les pays du Golfe. Même si le produit principal et recherché était la fin de l'état de guerre avec Israël, il est possible de considérer la mise à l'écart de l'Egypte du système de solidarité des pays du Golfe comme un bénéfice stratégique pour les États-Unis.
- Au cours de « Tempête du désert », les États-Unis ont exclu toute participation d'Israël à leur coalition. Ils ont par ailleurs exercé des pressions sur l'État hébreu

pour lui interdire de riposter aux attaques irakiennes. Les Etats-Unis savaient à quel point une riposte d'Israël aux attaques de Bagdad aurait été dommageable à l'alliance US-Arabes au sein de la coalition. D'ailleurs le régime irakien cherchait cette riposte pour les mêmes raisons.

- Il a fallu impérativement empêcher l'alliance OLP-Irak. Selon Élie Kheir, la position maladroite de l'OLP à l'égard de la « libération du Koweït » aurait servi de prétexte pour expulser 400000 palestiniens de l'Émirat après la restauration du statu quo ante. Cette expulsion et sa position pro-irakienne auraient considérablement réduit le poids de l'OLP dans l'ensemble des politiques régionales et surtout face à Israël. La conférence de Madrid et l'accord d'Oslo peuvent alors être en partie considérés comme les fruits de l'écrasement de l'Irak sans lequel ils n'auraient pas été envisageables.

Se développe alors l'hypothèse intéressante selon laquelle « l'acharnement » américain « contre Saddam Hussein » serait avant tout une manière d'annuler la position stratégique de l'Irak en tant que tel et, par là, empêcher tout contact et toute interaction ou articulation entre le golfe Arabo-Persique et son pétrole, d'une part, et le Proche-Orient et son conflit israélo-arabe d'autre part. Les deux configurations stratégiques, le Proche-Orient et le Golfe, se trouveraient ainsi séparées par l'espace irakien neutralisé.

Cette appréciation de situation nous paraît parfaitement défendable et nous en tirons deux conclusions :

- Si le règlement de la question irakienne est subordonné au règlement du problème palestinien, l'état du processus de paix risque fort d'hypothéquer encore longtemps la liberté d'action de l'Irak avant que celui-ci ne recouvre son entière souveraineté.
- Les pays arabes alignés sur les Etats-Unis sont tiraillés entre leur position et leur opinion publique, ils dénoncent déjà, de manière épisodique, la politique américaine de « deux poids, deux mesures ». L'équilibre est donc périlleux pour les Etats-Unis et la « solidarité arabe » ou islamique reste à tout moment susceptible de jouer en faveur de la cause irakienne.

Au terme de cette partie il paraît possible d'avancer l'hypothèse qu'il n'y a pas de stratégie américaine spécifiquement destinée à traiter la question irakienne mais une stratégie couvrant un espace beaucoup plus vaste, incluant l'Irak.

Dès lors on voit que l'avenir de l'Irak est lié à bien d'autres facteurs que les seuls problèmes que constitueraient la nature de son régime ou la personnalité de son dirigeant. La nature des objectifs politiques américains est déterminante¹⁸.

C. Un avenir incertain, aux mains de la puissance dominante

Forts des conclusions partielles tirées de nos précédents chapitres, il nous est maintenant possible d'étudier un à un les scénarii d'évolution les plus probables de la question Irakienne. A ce jour, avec le maintien en l'état des sanctions internationales et, en particulier, de l'embargo, les scénarii possibles sont au nombre de trois : le statu quo, l'éclatement et la guerre civile. Bien que les Etats-Unis continuent à dépeindre le potentiel militaire irakien comme une menace effective dans la région, nous excluons pour notre part d'emblée l'éventualité d'une reprise de l'expansion par l'Irak. Les observateurs impartiaux s'accordent en effet pour dire que l'outil militaire irakien est totalement incapable d'une telle reprise. Il ne pourrait alors s'agir que d'un geste désespéré et sans lendemain.

1. Le statu quo

Par statu quo nous entendons le maintien à la fois de l'isolement de l'Irak et du régime actuel.

Cette hypothèse nous semble réaliste si l'embargo n'est pas levé. En effet, tout laisse à croire que le maintien de l'embargo renforce actuellement le régime baasiste et le pouvoir personnel de Saddam Hussein. La population continue à s'enfoncer dans une situation économique et sociale catastrophique, laquelle indubitablement devrait la conduire à la désespérance. On pourrait alors compter sur une déflagration d'envergure mais le quadrillage de la société civile et de l'État par l'appareil politique du Baas est tel que toute tentative de révolte est pour l'heure vouée à l'échec. La promptitude et la violence de toutes les répressions en Irak ne laissent aucune place à une évolution interne sans une mutation du parti Baas lui-même.

¹⁸ Outre les incidences du pétrole et de la question palestinienne, on pourra utilement s'interroger sur celles que

Dans le même ordre d'idée, la mort éventuelle de Saddam Hussein ne serait pas forcément de nature à modifier l'équilibre interne du régime. En effet, le Baas est extrêmement prégnant dans tous les domaines et ses structures s'entourent du plus grand secret, si bien qu'il semble en mesure de maintenir son emprise sur le pays au delà de la disparition de son leader actuel.

La levée de l'embargo, en revanche, en réintroduisant un relatif retour à la prospérité économique, pourrait poser les bases nécessaires à une déstabilisation du régime. Il est notable de constater que les sorties crise sont toujours favorables à une remise en cause du pouvoir en place et de sa légitimité. Pourquoi donc ne pas lever l'embargo comme le réclament beaucoup de pays et la France en particulier ?

Les raisons qui poussent la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à maintenir l'embargo sont, à notre avis et après étude, de nature militaire, politique, mais aussi, et peut-être surtout, économique. En premier lieu tous deux disent avoir la certitude que l'Irak continue à cacher des armes de destruction massive et qu'à ce titre il représente encore une menace pour l'ensemble des pays de la région. Les conclusions des dernières inspections ne permettent pas d'abonder dans ce sens. Quoi qu'il en soit, que cette certitude soit fondée ou pas, il n'en reste pas moins que ce climat de suspicion à l'encontre de l'Irak accentue la dépendance des pays du Golfe à l'égard de la présence militaire américaine. Il convient d'ajouter à cela que la levée de l'embargo se traduirait par un retour de l'Irak sur le marché pétrolier. A terme il réduirait la position dominante de l'Arabie Saoudite et provoquerait un effondrement des prix du pétrole. Cette éventualité ne saurait concourir à la stabilité de la zone telle que les Etats-Unis la conçoivent. Qui plus est, dans l'esprit des anglo-saxons, l'enrichissement de l'Irak pourrait le conduire à terme à sa remilitarisation, et donc à renouer avec des ambitions expansionnistes...

On touche ici du doigt toute l'ambiguïté du statu quo. Le maintien de l'embargo, en principe destiné à faire fléchir le régime, permet à ce dernier au contraire de durer et de renforcer son emprise. Cependant, si la situation économique continue à se dégrader, l'implosion sera alors inéluctable, avec des conséquences incontrôlables.

peut avoir le problème de l'eau. Cf. annexe 3.

2. L'éclatement

Comme nous l'avons vu dans notre première partie, l'unité de l'Irak pose un problème permanent et demeure une question centrale. L'implosion du pays consécutive à un embargo prolongé entraînerait vraisemblablement aujourd'hui la sécession du Kurdistan et du Sud chiite. Il semble qu'en 1991 les alliés aient délibérément choisi de ne pas exploiter leur victoire en ne provoquant pas le renversement ou la disparition de Saddam Hussein. Sans doute voulaient-ils par là préserver de façon durable l'unité et l'intégrité de l'Irak, et prévenir une déstabilisation générale de la zone. L'éclatement du pays poserait des problèmes gravissimes en effet.

La sécession du Kurdistan irakien plongerait celui-ci dans une guerre civile entre factions kurdes. La Turquie interviendrait alors, tout comme l'Iran, soucieux tous deux de défendre leurs intérêts. Les risques seraient grands alors de confrontation directe entre ces deux pays. Par ailleurs, rien ne permettant alors d'exclure l'extension des troubles aux Kurdistan turc et au Kurdistan iranien, Ankara et Téhéran seraient à leur tour confrontées à la question de leur indépendance.

La sécession de la zone chiite poserait elle aussi un certain nombre de problèmes dont nous nous sommes déjà fait l'écho, en insistant notamment sur l'essaimage des chiites en Irak et la question épineuse de Bagdad, ville à majorité chiite. Même si le problème de la délimitation et de la partition d'une zone chiite était résolu, les spécialistes s'accordent à dire qu'une fois créé, ce nouvel émirat pétrolier passerait rapidement sous la tutelle de l'Iran. Ceci remettrait en cause tout l'équilibre du Golfe. Comme le font remarquer François Thual et André Dulait¹⁹, entre le sud de l'Irak, l'Iran et la région du Hasa d'Arabie Saoudite, il apparaît que toutes les parties nord-est et nord-ouest du Golfe, précisément celles où sont concentrées les richesses en hydrocarbures, sont peuplées de chiites. De ce fait, la création d'un État chiite affecterait gravement l'équilibre précaire que le monde occidental a pu imposer dans cette zone.

Il apparaît clairement que les occidentaux ont tout intérêt à jouer la carte de l'unité de l'Irak, comme il l'on fait jusqu'à présent, et cependant le scénario de l'éclatement n'est pas à exclure tant que perdure l'embargo. Pourquoi cette contradiction ? Sans

¹⁹ Op. cit.

doute faut-il, pour l'expliquer, penser à l'intérêt immédiat de l'Arabie Saoudite et du Koweït qui voient tous deux dans un Irak désintégré une menace définitivement écartée. La prise en compte de cet élément par leur principaux soutiens anglo-saxons ne favorise pas une prise de position cohérente par la Grande –Bretagne et les Etats-Unis.

3. La guerre civile

Dans le contexte actuel, le schéma d'une guerre civile dont l'issue permettrait une transition démocratique semble parfaitement impossible. En effet, le régime actuel s'appuie sur des éléments armés comme les milices baasistes des services secrets, la police et l'armée. Il faudrait aux insurgés potentiels des moyens militaires considérables, encadrés et formés, pour que le rapport de force ne soit pas hors de proportion. Ce n'est assurément pas le cas aujourd'hui. Cependant les Etats-Unis ont clairement affiché qu'ils privilégiaient cette option pour renverser Saddam Hussein et qu'ils entendaient s'en donner les moyens. Nommé « représentant spécial pour la transition en Irak » en janvier 1999, M. Franck Ricciardone est la figure emblématique de cette politique américaine définie à la fin de l'été 1998 par « l'Irak Liberation Act ». Après avoir sélectionné les partis d'opposition jugés « politiquement corrects », il a pour mission de les fédérer et de les aider à constituer des forces armées significatives. Les zones d'exclusion du nord et du sud sont pour cela mises à profit.

Outre le fait que ce projet est risqué par nature, il pose sérieusement, en cas de réussite, le problème de « l'après Saddam ». Bien que tous les opposants, pour pouvoir bénéficier de l'aide américaine, aient dû professer, entre autres, leur attachement à l'intégrité territoriale de leur pays, le respect des valeurs démocratiques, et la volonté de coopérer avec les autres opposants « démocrates », rien n'est moins sûr que de les voir renoncer à leurs intérêts particuliers une fois le pays débarrassé de Saddam Hussein tant sont grandes les différences qui les séparent. Dès lors le risque est grand de voir l'Irak s'enfoncer dans une guerre civile sans fin. La politique américaine ne fait pas l'unanimité aux Etats-Unis, elle est jugée

dangereuse par de nombreux pays, dont la France, car elle porte en elle le risque de déboucher sur une « situation à l'afghane »²⁰

Statu quo et éclatement du pays sont deux scénarii susceptibles de déclencher des réactions difficilement contrôlables et d'aboutir à une déstabilisation de la zone aux conséquences dramatiques. La guerre civile quant à elle a peu de chances de voir le jour spontanément, tant est grand le déséquilibre entre les forces de l'opposition et celles du régime. Avec le soutien des Etats-Unis elle redevient plausible mais au risque de donner naissance à un chaos plus grand encore. Alors peut-on envisager une autre forme de transition ? La transition démocratique, avec une violence minimum, ne peut avoir lieu que lorsque les impératifs vitaux sont satisfaits. Comment des femmes et des hommes devant lutter au quotidien pour leur survie dans un pays où le minimum vital leur fait souvent défaut trouveront-ils la force et le recul nécessaires pour amorcer ce processus ? La levée de l'embargo semble être alors un préalable nécessaire.

Au terme de cette partie il apparaît clairement que le sort de l'Irak ne dépend pas seulement de la bonne volonté de ses dirigeants. Il dépend essentiellement du bon vouloir des occidentaux, et des États-Unis en particulier. Ces derniers ne laisseront pas sortir l'Irak de sa « boîte stratégique » aussi longtemps que leurs intérêts propres l'exigeront.

²⁰ Propos tenu par le Général Zini, commandant des troupes américaines dans le Golfe, le 28 janvier 1999 devant la commission de la Défense du Sénat américain.

Conclusion

On ne peut que constater qu' en dix ans, la mise en quarantaine de l'Irak n'a jamais réussi à faire seulement hésiter Saddam Hussein. L'isolation de son pays lui a, au contraire, permis de résister en brisant toute opposition. Il en est presque devenu le héros du Proche-Orient. L'échec actuel du processus de paix israélo-palestinien décuple son prestige car il avait été le seul, avec les Iraniens, à s'y opposer. Son peuple se meurt mais à lui tout semble sourire.

Combien même Saddam Hussein viendrait à disparaître, rien ne laisse espérer la mise en place d'un régime démocratique dans un pays totalement contrôlé par le parti Baas et où seul un pouvoir fort fait figure de rempart contre les risques d'implosion ou de menace extérieure.

Les Etats-Unis sont une composante essentielle de l'équilibre géostratégique dans le Golfe, à travers une présence militaire massive et la protection directe qu'ils garantissent aux monarchies arabes. Ils semblent cependant qu'ils surestiment leur capacité à peser de façon significative sur l'évolution politique interne des puissances locales. L'absence de vision à long terme de l'avenir de l'Irak et de sa place dans la configuration régionale, conjuguée à l'incertitude quant au règlement de la question palestinienne, continue à hypothéquer la stratégie américaine qui poursuit trois objectifs difficilement conciliables : un Irak désarmé, débarrassé de Saddam Hussein, et préservé dans son intégrité territoriale.

Des trois scénarios probables en 1991, dans l'immédiate après-guerre – la perpétuation pour une durée indéterminée du régime de tutelle, un coup d'État militaire, ou la désintégration de l'entité irakienne -, aucun ne peut encore être écarté dix ans après.

Cependant le statu quo est explosif et la cause anti-embargo a enregistré des avancées sensibles ces douze derniers mois depuis la démission, en février 2000, de M. Hans von Sponeck. Ce haut fonctionnaire de l'ONU est le 2^{ème} coordinateur humanitaire des Nations Unies en Irak à protester ainsi contre le maintien indéfini

des sanctions civiles. Parmi les événements dans ce sens figurent les positions prises par de nombreux parlements étrangers, notamment le parlement européen²¹. En février 2001, à peine installée à la Maison Blanche, la nouvelle administration américaine de M. George W. Bush a fait procéder, avec ses alliés britanniques, à un nouveau bombardement de l'Irak. S'agissait-il d'une sorte de « piquûre de rappel » d'une politique qui a échoué, ou ces bombardements étaient-ils destinés à préparer un assouplissement de la position des Etats-Unis ? Quoi qu'il en soit ces bombardements ont fait grandir encore l'indignation d'une part grandissante de la communauté internationale. Même la Turquie, membre de l'OTAN et alliée d'Israël, a condamné ce raid, comme l'on fait l'Algérie et la Jordanie, la Ligue Arabe et la presse des monarchies pétrolières.

On peut espérer qu'à la faveur d'un isolement croissant, devant l'impasse à laquelle a mené leur politique d'endiguement, conscients du risque de déstabilisation générale de la région que ferait courir la désintégration d'un Irak fragile, les Etats-Unis revoient à la baisse leurs exigences envers l'Irak. Seuls un assouplissement de leur position à l'égard de l'Irak passant par une moindre fixation sur la personne de Saddam Hussein sera de nature à permettre un retour de ce pays, dans son intégrité territoriale, au sein du concert des nations.

Le 2 Août 2000, Madame Madeleine Albright écrivait²² : « le jour viendra sûrement où nous pourrons accueillir l'Irak comme un participant à part entière et un partenaire au sein de la communauté internationale. » Il dépend des américains de hâter ce jour et le Président George W. Bush, en tant que fils de celui qui a mené la guerre du Golfe, a sans doute plus de légitimité qu'un autre pour le faire. La question irakienne reste ouverte

²¹ Résolution du parlement européen du 13 avril 2000.

²² The Financial Times, mercredi 2 août 2000.

Bibliographie

OUVRAGES :

DULAIT A. et THUAL F, Bagdad 2000. L'avenir géopolitique de l'Irak, Ellipses, 1999.

RONDOT Ph., L'Irak, Presses universitaires de France, 1995.

SAINT-PROT Ch., Histoire de l'Irak, de Sumer à Saddam Hussein, Ellipses, 1999.

THUAL F., Géopolitique du chiisme, Arléa, 1995.

ARTICLES :

NAÏR S. , « Veut-on détruire le peuple irakien », Le Monde, 25 avril 2000.

LAGARDE D., « L'homme qui doit renverser Saddam », L'Express, 4 mars 1999.

HUGUEUX V., « Jeunesse sous embargo », L'Express, 19 mars 1998.

DOSSIERS EN LIGNE :

« L'Irak, 10 ans sous tension », www.lemonde.fr.

« Une guerre sans fin contre l'Irak », www.monde-diplomatique.fr.

Annexes

- **Annexe 1** : Cartographie
- **Annexe 2** : Données générales sur la population
- **Annexe 3** : L'enjeu des eaux du Tigre et de l'Euphrate

Annexe 1 :
Cartographie

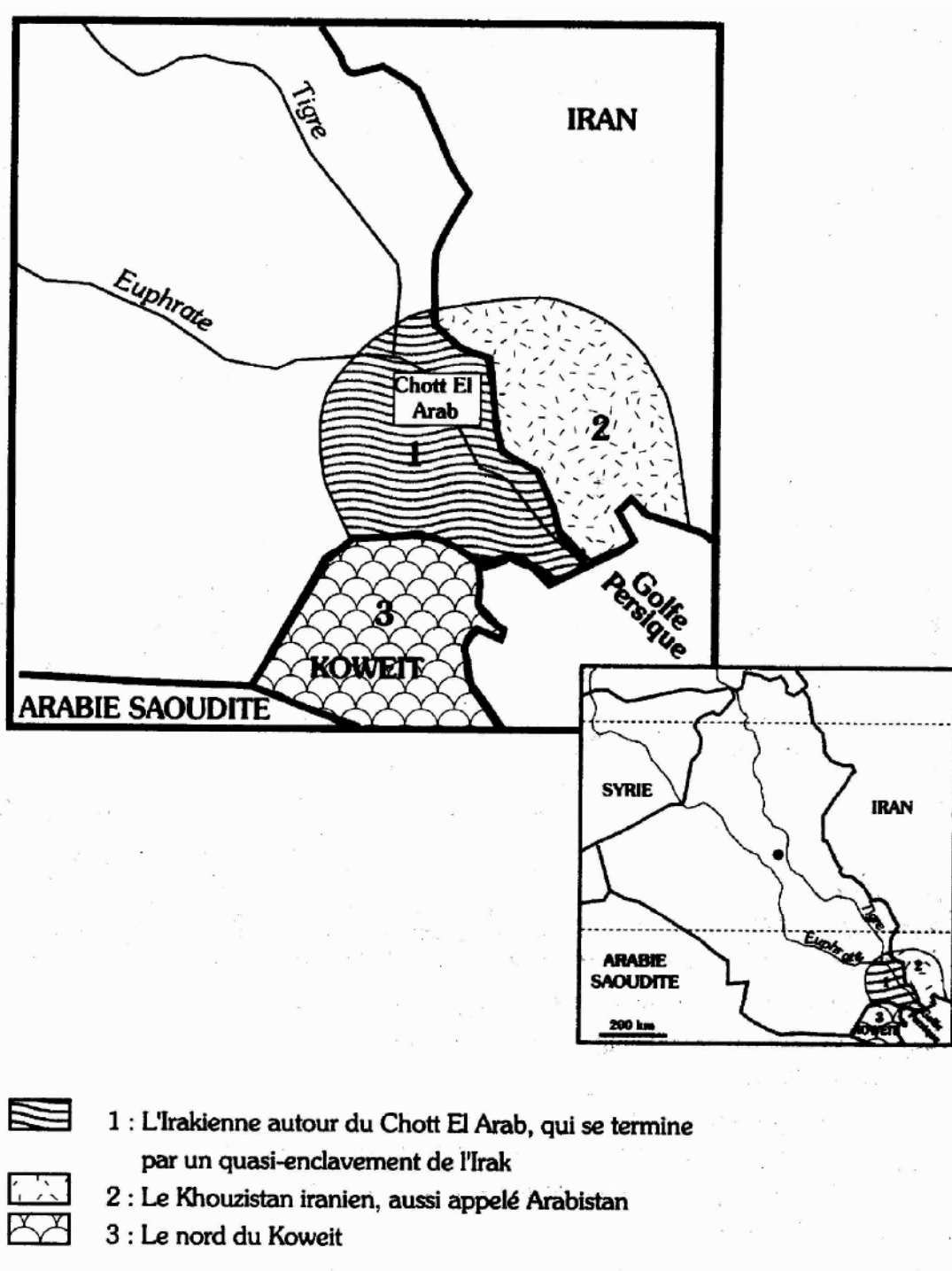


Situation générale



Géographie physique

Les trois Mésopotamies méridionales



(in. Dulait A et Thual F, « Bagdad 2000, l'avenir géopolitique de l'Irak », Ellipses)

Annexe 2 :

**Données générales sur la
population**

Population

Données générales

◆ Volume :	20,4 millions (1995)
◆ Temps de doublement :	19 ans (90-95)
◆ Taux de mortalité infantile :	64 ‰ (1990)
◆ Taux d'alphabétisation :	58 % (1995)
◆ Espérance de vie :	hommes 65 ans (1995)
	femmes 68 ans (1995)

Composition

◆ Arabes :	77,1%
◆ Kurdes :	19%
◆ Turkmènes :	1,4%
◆ Perses :	0,8%
◆ Assyriens :	0,8%
◆ Autres :	0,9%

Religion

◆ Chiites :	61,5%
◆ Sunnites :	34%
◆ Chrétiens :	3,7%
◆ Catholiques :	2,5%,
◆ Nestoriens :	0,8%,
◆ Orthodoxes :	0,4%
◆ Yazidis syncrétistes :	0,8%

Annexe 3 :

L'enjeu des eaux du Tigre et de l'Euphrate

La Turquie en position de force face à la Syrie,
l'Irak et l'Iran dans le partage des eaux du Tigre et de l'Euphrate.

« La Turquie poursuit depuis 1980 un très important projet d'aménagement hydraulique et de développement économique du Kurdistan turc sous le nom de GAP (initiales de projet du sud-est anatolien en turc), comportant notamment le barrage Atatürk, le 6^e plus grand du monde, sur l'Euphrate. Un accord signé en 1987 garantit à la Syrie et à l'Irak 500 m³/s de débit. La commission tripartite prévue dans cet accord ne s'est pas réunie depuis 6 ans, la Turquie faisant un préalable de l'arrêt du soutien syrien au PKK - le Parti des travailleurs du Kurdistan.

La Syrie et l'Irak demandent une révision de cet accord qui ne correspond pas à leurs exigences, ainsi que la reconnaissance du statut de fleuve international partagé à l'Euphrate. Mais la Turquie s'est bien gardée de signer la convention des Nations Unies de 1997 sur l'utilisation des fleuves internationaux, privant ainsi l'Irak et la Syrie de toute possibilité de recours devant les juridictions internationales. Ces deux pays considèrent que le débit garanti est insuffisant, compte tenu du développement des prélèvements d'irrigation syriens, et que la qualité des eaux doit également faire l'objet d'un accord. De fait, le débit aujourd'hui laissé aux pays aval par la Turquie est plutôt proche de 900 m³/s, et la qualité est fortement dégradée par les rejets urbains non traités et par les pollutions agricoles. Mais, dans le même temps, en septembre 1998, un projet de transfert d'eau depuis l'Euphrate jusqu'en Jordanie (très déficitaire en eau) était annoncé par la Syrie et l'Irak... rendant encore plus complexe l'équation de l'équilibre global de ces ressources. »

(in « Ramsès 2001, l'entrée dans le XXI^e siècle », Dunod, 2000.)